

PROTOCOLE MÉDICAL

N° : PM-046

En vigueur le: 2024-10-08 (v2)

Date prévue de révision : 2027-10-08

CA-1 : ANGINE OU DOULEUR RÉTRO STERNALE ATYPIQUE AVEC FACTEURS DE RISQUE POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC

Référence à une ordonnance : oui non

PROFESSIONNELS HABILITÉS ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS PAR LE PROTOCOLE

Professionnels

- Infirmière travaillant à l'accueil et orientation clinique (AOC)

Secteurs d'activités

- Accueil et orientation clinique

GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE

- Tous les usagers admissibles à l'accueil et orientation clinique demandant une investigation en cardiologie pour angine ou douleur rétro sternale atypique avec facteurs de risques. Pour un homme de 45 ans et plus ou une femme de 50 ans et plus.

INDICATIONS

- Investigation spécifique.

CONDITIONS

Aucune

CONTRE-INDICATIONS

Si, depuis la réception de la référence médicale :

- Douleur thoracique non soulagée par la prise de nitro sublingual à 3 reprises pour un même épisode de douleur;
- Douleur thoracique plus de 30 minutes;
- Palpitations de novo;
- TA sup ou égale à 160/100 mmHg;
- Augmentation des symptômes de fatigue et d'essoufflement.

Si l'utilisateur est déjà suivi par un cardiologue, le référer à celui-ci.

PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES / SURVEILLANCE

Préparation précédent la consultation :

- Si aucune allergie à l'AAS ou à l'AINS et aucun saignement actif lors de la conversation téléphonique avec l'utilisateur :
 - S'assurer de la prise d'AAS à 80 mg ou 325 mg die jusqu'à la consultation en cardiologie.

LIMITES

Aucune

RÉFÉRENCES

Aucun

CA-1 : ANGINE OU DOULEUR RÉTRO STERNALE ATYPIQUE AVEC FACTEURS DE RISQUE POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC

2024-09-23 DSI

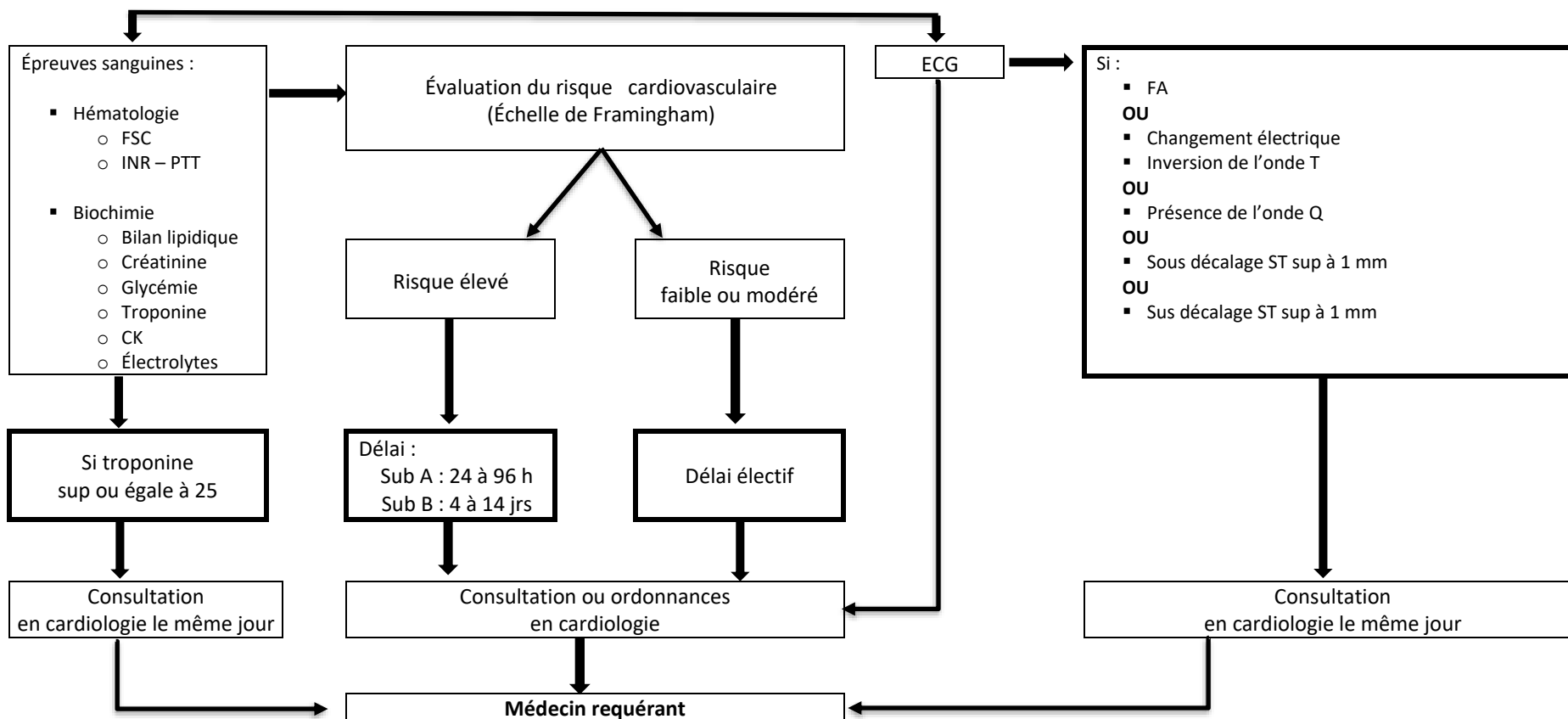
N° : PM-046

Page 1 sur 3

DIRECTIVES / PROCÉDURE

À l'accueil et orientation clinique, faire les examens selon le type d'investigation déterminé par le médecin requérant.

CA-1 : ANGINE OU DOULEUR RÉTRO STERNALE ATYPIQUE AVEC FACTEURS DE RISQUE



ÉQUIPE ÉLABORATION DE PROTOCOLE MÉDICAL

Porteur du projet : Mélanie Lefebvre, ASI, inf cl. AOC		23 septembre 2024
Médecin collaborateur : Dr Ian Barrette		9 septembre 2024
ÉQUIPE ÉLABORATION (experts en contenu)		
NOMS	TITRE	DATE
Dr Stéphane Quenneville		9 septembre 2024

PROCESSUS DE MISE EN VIGUEUR

VALIDATION		
DSI	Adèle Gorman, conseillère cadre DSI	24 septembre 2024
RECOMMANDATION (si médication)		
Comité de pharmacologie	N/A	Cliquez ici pour entrer une date.
ADOPTION par le CECMDP		
Dr Peter Bonneville	Président du CECMDP	8 octobre 2024
Signature <small>(électronique légale)</small>	<i>Numéro de résolution : 2024-0298</i>	<i>Le PM doit d'être révisé aux 5 ans ou avant.</i>

CA-1 : ANGINE OU DOULEUR RÉTRO STERNALE ATYPIQUE AVEC FACTEURS DE RISQUE POUR LES USAGERS DE LA CLINIQUE AOC	N° : PM-046
<i>2024-09-23 DSI</i>	Page 3 sur 3